

STRASBOURG Secteur des Deux-Rives

# Starlette : c'est parti !

Les opérations de dépollution des sols du secteur Starlette ont débuté. Deux plateformes de remise en état des sols vont être mises en activité sur les môles Starlette et Citadelle pendant deux à trois ans. Une péniche assurera la liaison.



Le site de déchargement de la péniche le long du quai du môle Starlette. Au fond, le môle Citadelle. PHOTOS DNA - JEAN-FRANÇOIS BADIAS



Le transport de la terre par péniche va faire économiser 8000 trajets en camion, selon les calculs de la SPL des Deux Rives.

Le secteur des Deux-Rives est un grand bout de ville avec un passé industriel et portuaire et un avenir à créer : 74 hectares de friches à reconquérir. Des friches « industrieloportuaires », dit la SPL des Deux Rives (\*). Et qui dit friche industrielle et portuaire dit sol pollué à dépolluer. La SPL, en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF) et le Port autonome a lancé officielle-

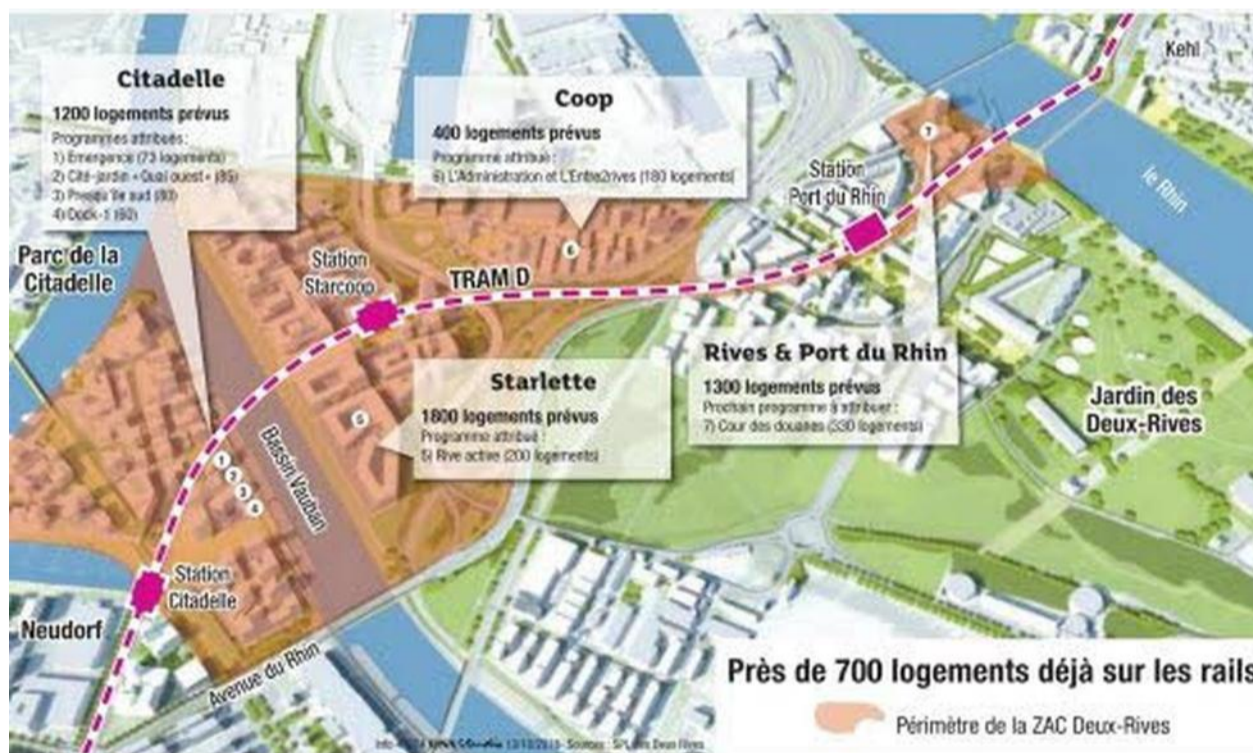
ment, ce lundi, les opérations de dépollution: ce que l'on appelle aujourd'hui « remise en état sanitaire » des sols. Deux plateformes sont prévues. La première pour remettre en état donc, les sols pollués, se situe sur le môle Citadelle. La seconde, installée sur le môle Starlette doit servir à rendre fertile la terre saine, située à trois mètres sous la surface, mais qui est aujourd'hui stérile, du fait de

son confinement en profondeur, selon la SPL. La première plateforme va combiner des méthodes classiques de dépollution, principalement pour gérer la présence d'hydrocarbures. Il y aura des traitements biologiques ou thermiques. Des innovations sont aussi envisagées mais elles ne sont pour l'instant qu'en phase test. Il y en a pour deux à trois ans de travail. La plateforme destinée à la fertilisa-

tion des sols sains sera installée à proximité du pont d'Anvers. « Pendant un an, nous avons étudié et analysé les sols de la ZAC des Deux-Rives, explique Delphine Lacroix directrice de l'aménagement de la SPL. Nous avons réalisé une campagne de 800 sondages. Le sol naturel est à trois mètres, il est sain et propre mais stérile. On s'est dit que comme on va creuser pour chercher les matériaux pollués, nous allons aussi chercher les matériaux sains pour les fertiliser. Ensuite, ils seront étalés. Cela permettra d'être autonomes en terre végétale ». L'ensemble des mouvements de terre représente 263000m<sup>3</sup> dont un tiers se fera par péniche entre le môle Citadelle et le môle Starlette.

La SPL s'est associée, sur impulsion de la Ville, à VNF pour le côté logistique fluviale, déjà mis en œuvre dans le centre-ville du côté du quai des Pêcheurs. Car les allers-retours très courts de la péniche à travers le bassin Vauban représentent une économie de 8 000 trajets en camion. De plus, le fait d'aller chercher sur place en profondeur la future terre végétale permet également d'économiser des trajets en camion. ■ Olivier CLAUDON

► (\*) SPL des Deux-Rives : Société publique locale. Elle a été créée en 2013 par la Ville et l'Eurométropole pour diriger les opérations d'aménagement de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) dite « des Deux-Rives ».



ARCHIVES INFOGRAPHIE-STUDIO DESSIN DNA

## Aménager Starlette prendra dix ans

Le site Starlette tient son nom d'une ancienne briqueterie, fermée, rasée et disparue aujourd'hui.

Cette friche a connu plusieurs projets différents. Sous le mandat de Fabienne Keller, il était question d'un premier aménagement finalement abandonné. Les dirigeants de Rhéna ont également un temps imaginé construire le regroupement des cliniques Adassa Diaconat et Sainte Odile sur ce site avant de préférer l'actuel emplacement, rue François Epailly. L'idée d'y transférer le Parc des expositions a un temps également circulé.

Finalement, le site va reprendre vie dans le cadre du projet de la ZAC des Deux Rives. Il bénéficie déjà d'une desserte en tram depuis 2017 et la prolongation de la ligne D vers Kehl. L'an passé, la SPL des Deux Rives, la société créée par la Ville pour piloter

l'aménagement de la zone, depuis le quartier Danube jusqu'au Rhin, a attribué le premier lot Starlette (qui en compte une dizaine). Ce lot, au sud de la parcelle, prévoit 20 000m<sup>2</sup> de bureaux et 15 000 m<sup>2</sup> de logements (dont un tiers de logements sociaux). Le permis de construire est attendu très prochainement et les travaux démarreront en fin d'année. Deux autres lots font l'objet d'un appel à candidature.

Selon Eric Bazard, directeur de la SPL, l'aménagement du môle Starlette prendra une dizaine d'années. Il comptera une école de treize classes. À noter que dans le cadre de ce projet, la route du Petit Rhin sera transformée en voie de desserte du secteur et le trafic de transit interport sera transféré sur la rue du Péage dont l'aménagement reste à faire.

O.C.

JUSQU'AU 23 MARS 2019

# -50%

SUR VOTRE 2<sup>ÈME</sup> ARTICLE\*

## COLUMBIA OUTLET

### À SCHILTIGHEIM